République Française

## COMMUNE DE ALBON D'ARDÈ CHE en préfecture le 07/01/2015. EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

## SÉANCE DU VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

Nombre de membres en exercice: 11

Présents: 7 Représentés: 2 Votants : 9

Date de la convocation: 06/11/2014

L'an deux mil quatorze et le quatorze novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal d'ALBON D'ARDÈCHE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Frédéric PICARD, maire.

Présents: Frédéric PICARD, Françoise MENGELLE-SAUTEL, Ginette LEXTRAIT, Laurence SAUTEL,

Sylvette FAURE, Julien TISSIER, Sylvain BLACHE.

Absents excusés et représentés: Michel FILIPPI (pouvoir à F. PICARD), Martial MONCOURTOIS (pouvoir à G. LEXTRAIT),

Christian RINAUDO (excusé), Thierry VALLOIS (excusé). Secrétaire de séance : Laurence SAUTEL, conseillère municipale

## Délibération portant sur le tarif de location de la salle de Mournet et de la salle des Anciennes écoles (DCM141114C)

Vu la réunion de travail du 30 octobre dernier pour établir un tarif de location des salles communales, sur proposition du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le tarif ci-après, valable à compter du 1er janvier 2015, tarif qui annule et remplace les tarifs précédents.

		TARIF '	
Location de la salle	Avec recette	Association albonaise	80 €
de Mournet		Autres associations	150 €
		Particulier	250 €
	Sans recette	Association albonnaise	50 €
		Autres associations	80 €
		Particulier	200 €
		Particulier albonnais	150 €
Caution			300 €
Nettoyage (si pas ou mal réalisé à la restitution des clés)			100 €
Participation chauffage			40 € + 20 € / jour supplémentaire
Pour les cas particuliers (associations caritatives, les locations longues, résidence			
d'artistes) contacter la mairie pour connaître les tarifs.			
Une journée = tarif x	1 (de 15h la veille	à 9h le lendemain)	
Deux journées = tarif	x 1,5 (de 15h la ve	eille du premier jour à 9h le lendemain du 2è	me jour)
Location de la Salle des anciennes écoles		Activités régulières 1h30	3,50 €
		Repas	30.00 €
		Assemblée générale Association albonnaise	Gratuit 1 fois par an

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité Pour extrait certifié conforme,

lbon d'Ardèche, le 20 novembre 2014

Le Maire, Frédéric PICARD